



Compte-rendu CFDT du point d'information sur le transfert des parcs du 27 février 2008 à Ségur

Cette réunion est présidée par Madame Hélène-Jacquot GUIMBAL Directrice Générale de l'Administration, avec Monsieur COURTIAL maître des requêtes au conseil d'Etat, Mme MANGIANTE chargée d'études, Mme PAYAN Adjointe au sous-directeur « exploitation ».

Pour la CFDT : Patrick GROSROYAT USE/CFDT,
CGT, FO

Cette réunion fait suite à notre demande intersyndicale CFDT, CGT, FO du 20 février 2008 au Ministre du MEDAD concernant l'avenir des parcs.

Sur l'avancement du projet de loi, Madame Hélène-Jacquot-GUIMBAL nous indique qu'il n'y a pas de date de réunion interministérielle de fixée (RI) (c'est à cette réunion que les arbitrages sur le statut et le régime de retraite doivent se prendre), et qu'il n'y en n'aura pas avant le deuxième tour des élections municipales. Elle précise que le Ministre a tout fait pour porter le dossier mais que le calendrier a dérapé.

La difficulté est, que pour continuer à travailler il faut savoir où l'on va, statut commun ou statut jumeau ? Retraite au FSPOIE pour tous ou pour les anciens uniquement ? etc... un arbitrage est nécessaire pour avancer.

De plus, pour la suite du travail sur la loi et le statut avec l'association des départements de France (ADF) après les élections municipales et cantonales, un nouveau bureau va être constitué à l'assemblée en mai et il ne pourra se réunir sur ce dossier qu'en juin au plus tôt.

Elle concède que le calendrier est difficilement tenable et que l'on ne peut pas laisser les parcs sans orientation pendant deux ans.

Elle propose, selon que la loi sorte en 2008 ou en 2009, de faire avancer certains dossiers pour ne pas figer la situation jusqu'à la date du transfert.

Si une réunion interministérielle (RI) intervient après les élections elle se propose d'essayer de travailler avec des représentants de l'ADF avant la constitution du bureau de l'assemblée pour faire avancer le statut et respecter les délais.

Monsieur COURTIAL indique que ce qui est proposé par le Ministre d'Etat c'est le transfert global des parcs avec des exceptions mais en tout état de cause des transferts fonctionnels liés à une activité (pas un camion, pas un agent).

Sur le statutaire ce qui est également porté par le ministre d'Etat, c'est un statut commun qui permet avec des employeurs différents de gérer les OPA avec le même régime de retraite

Mais il n'y a pas unanimité au sein du gouvernement sans cela il n'y aurait pas besoin d'arbitrage.

Sur la méthode on peut commencer à définir ce que serait une loi, un statut commun, mais on ne peut pas en discuter sérieusement avec les partenaires sans cet arbitrage.

Pour déposer un projet de loi il y a toute une procédure à respecter. Monsieur COURTIAL espérait une réunion interministérielle cette semaine mais cela n'a pas été possible et toute semaine de retard dans la période peut prendre des conséquences importantes sur le calendrier dit-il !.

Commentaires CFDT : cette réunion convoquée d'urgence suite à notre demande intersyndicale au Ministre n'apporte rien de plus à part le fait que les retards s'accumulent ce qui est en soit une information importante.

Nous demandons qu'un point soit fait rapidement et que des décisions soient prises pour débloquer la situation pour les OPA et les parcs.

Madame la directrice générale s'engage à nous tenir informés rapidement sur les suites qu'elle met en œuvre.

A suivre.....

La réunion s'est poursuivie en intersyndicale et nous avons décidé de téléphoner au cabinet du Ministre pour obtenir une audience et rappeler à Monsieur BORLOO, Ministre d'Etat, les engagements qu'il a pris devant nous notamment sur le calendrier puisque les Parcs et les OPA étaient sa priorité. C'est ce que nous avons fait immédiatement. Monsieur MORTELEC, conseiller social du ministère, nous a indiqué que l'objectif était toujours le vote d'une loi en 2008 et qu'une date de réunion interministérielle serait rapidement fixée sur le sujet des parcs.

Ce son de cloche diamétralement opposé aux dires de la directrice générale nous laisse dubitatifs. Une prochaine réunion de mise au point va être programmée.

A suivre...

Patrick Grosroyat